



FÉDÉRATION DES MÉDECINS DE FRANCE CONSTRUIRE L'AVENIR DE LA MÉDECINE LIBÉRALE

Communiqué de presse

La FMF réitère son opposition ferme et définitive au tiers payant généralisé obligatoire

*Elle sera aux côtés des autres syndicats de médecins au Sénat
ce lundi 14 septembre pour demander l'abrogation de la Loi de Santé*

Point Presse à 11h00

<http://fmfconstruitlavenir.com/>

Paris, le 14 septembre 2015 – Après avoir marché de Chalon-sur-Saône à Château-Chinon, la Fédération des Médecins de France retrouvera l'UFML, le SML, et le BLOC lundi 14 septembre à Paris, dans une tente face au Sénat, pour rappeler à tous que le combat contre la loi santé n'est pas terminé, que la réécriture au Sénat commence et que les sénateurs sont observés.

La FMF refuse le tiers payant généralisé obligatoire parce que :

- Il donne **l'illusion de la gratuité des soins**, mais **asservit le médecin au payeur** : les **assurances**.
- Associé à « la mutuelle pour tous* », il prépare le **désengagement de l'état** dans le financement et la gestion de l'assurance maladie.
- **Il ne réglera pas le problème du renoncement aux soins** qui existe principalement pour
 - o Les prothèses dentaires que l'assurance maladie a cessé de rembourser il y a 25 ans
 - o L'optique que l'assurance maladie a cessé de rembourser il y a 50 ans
 - o L'audioprothèse que l'assurance maladie n'a jamais réellement remboursée.
- **Il va mettre à mal la démographie médicale** libérale et sera responsable de renoncement aux soins pour des problèmes de délais de rendez vous
 - o car il va encourager les aînés des médecins à faire valoir leurs droits à la retraite.
 - o car il va décourager les jeunes médecins de s'installer en libéral.
 - o Car il va pousser des libéraux actifs à quitter le libéral.

La FMF comme les autres syndicats a toujours dit qu'elle était favorable à un tiers payant social réservé aux patients qui en ont besoin.

La FMF rappelle que

- **le coût du TPG** a été estimé par RBC à près de 4€50/ par acte pour les centres de santé d'Ile-de-France,
- **sur l'Ile de la Réunion**, où le tiers payant est pratiqué et où n'existent que 12 complémentaires, il y a 15% d'impayés. Qu'en sera-t-il en métropole avec plus de 800 complémentaires...

Pour ces raisons, si la FMF s'engage à continuer d'appliquer le tiers payant social lorsque le patient est en règle, **elle refuse catégoriquement le dispositif ACS sans guichet unique et sans paiement garanti. La FMF refuse tout tiers payant généralisé obligatoire. Elle soutiendra les médecins** s'engageant dans cette démarche dans toutes les régions où elle sera élue aux URPS.

A propos

Créé en [1968](#), la FMF, Fédération des Médecins de France, est un [syndicat professionnel](#) regroupant [médecins](#) généralistes et spécialistes et Mep. Les mots clés sont l'indépendance, la transparence, 1 adhérent = 1 voix, et l'innovation. **Elle est le seul syndicat à avoir refusé de signer l'actuelle convention médicale avant sa publication.** La FMF est présidée depuis 2011 par Jean-Paul Hamon, médecin généraliste, qui vient de publier chez Albin Michel « La fin de notre système de santé », un ouvrage co-écrit avec le journaliste Daniel Rosenweg.

** La mutuelle va devenir obligatoire pour tous... sauf pour les chômeurs, les retraités et les étudiants, la gestion de ce dernier régime étant un véritable scandale, réelle source de renoncement aux soins.*

Contacts presse : Green Lemon Communication

Laurence Le Masle - l.masle@greenlemoncommunication.com - 06 13 56 23 98
Claire Flin – claireflin@gmail.com - 06 95 41 95 90